

Les chenilles processionnaires, attention vigilance

Dans le département de l'Oise, plusieurs forêts domaniales, communales ou jardins sont menacés par les chenilles processionnaires, les forêts d'Ourscamps, de **Compiègne**, mais aussi celles du sud du département. En particulier le secteur, La Croix Saint-Ouen, **Saint-Sauveur**, Saint-Jean aux Bois, présente des risques importants.

Processionnaires du chêne et du pin

Dans l'Oise, on recense principalement deux espèces de chenilles processionnaires : la chenille processionnaire du pin et la **chenille processionnaire du chêne**. La seconde est la plus présente, du fait que la forêt de Compiègne est avant tout une forêt de feuillus. Les chenilles processionnaires sont les forme larvaires d'un papillon de nuit. Le phénomène s'accroît avec le dérèglement climatique.



Nid de chenilles processionnaires



Chenilles processionnaires en procession

Les risques

Les chenilles processionnaires font courir des risques sanitaires non négligeables tant pour l'homme que pour les animaux domestiques. Ces chenilles sont ornées de longs poils d'ornementation blancs et soyeux, poils qui ne présentent pas de danger, mais aussi de minuscules poils urticants, beaucoup plus dangereux. Le danger est démultiplié par le mode de vie grégaire de ces chenilles. Face au stress d'un danger, les chenilles sont capables d'expulser ces petits poils urticants à quelques centimètres, suffisant pour atteindre l'agresseur. Mais ces poils urticants produits en grande quantité par une colonie, sont facilement transportés à plusieurs dizaines de mètres par le vent.

Ces poils urticants se fixent très facilement dans la peau et les muqueuses (nez, yeux, bouche...) pouvant provoquer au mieux de simples démangeaisons, des irritations, des conjonctivites, des réactions allergiques sérieuses voire très graves pour les personnes fragiles. Les conséquences sont souvent encore plus graves pour les animaux domestiques.



La période à risque se situe **entre mai et fin juillet**, suivant les années. Mais les nids, souvent en hauteur pouvant contenir de nombreux poils urticants **restent dangereux pendant toute la période estivale, au moins jusqu'en septembre**. Seules les pluies régulières d'automne diminueront le risque.

Les conséquences sont aussi importantes pour la forêt. Les chenilles se nourrissent surtout des jeunes pousses de feuilles, ou parfois des inflorescences, elles causent donc des dégâts importants aux arbres au moment où ceux-ci sont en phase de croissance. Généralement cela ne provoque pas directement la mort des arbres, mais les affaiblit en les rendant moins résistants à d'autres parasites et aux intempéries, pouvant ainsi accélérer leur dégénérescence et provoquer une mort prématurée.

Lorsque le risque est élevé, l'ONF pourra interdire ou demander de reporter certaines activités collectives en forêt.

Les moyens de lutte

Différents moyens de luttent contre la chenille processionnaire existent :

- **Les insecticides chimiques** : ils présentent un danger pour les autres espèces dont l'homme, leur emploi est règlementé et réservé aux professionnels. L'ONF ne les emploie pas sur son domaine ;
- **Les insecticides biologiques** : ils permettent de pulvériser un parasite sur les nids des chenilles processionnaires. L'efficacité est moindre que celle des insecticides chimiques, mais elle préserve les autres espèces ; elle est également plus lente à se faire sentir. Ces produits sont également réservés aux professionnels ;
- **Les outils** : l'échenillage se réalise à l'aide d'un échenilloir, longue perche avec une pince coupante, il permet de couper les branches sur lesquelles se trouvent les nids. Il faut ensuite brûler ces nids rapidement. Attention, il est impératif de posséder une tenue de protection intégrale ;
- **Les pièges** : cela permet d'attirer les papillons mâles, à partir d'une hormone femelle et de les diriger vers un piège et les empêchant de féconder les papillons femelles. À la différence des moyens précédents, cette technique s'emploie à la fin de l'été. Son efficacité reste très ponctuelle ;
- **Les prédateurs naturels** : les mésanges, merles, fauvettes et hérissons sont friands de ces chenilles.

Dans les cas de traitements insecticides, outils et pièges, **l'intervention d'un professionnel** est une sage décision.

Les bons réflexes à adopter

- Éviter d'aller dans les secteurs infestés et sous les arbres porteurs de nids ;
- Ne pas toucher les chenilles ou leurs nids ;
- Éviter de se frotter les yeux en cas d'exposition ;



- Ne pas laisser jouer les enfants à proximité de zones infestées ;
- Éloigner les animaux domestiques ;
- Porter des vêtements protecteurs dans les zones infestées.

En cas de contact, prendre rapidement **une douche tiède et changer de vêtements**. Si des problèmes subsistent malgré cela, **consulter rapidement un médecin**. Si des réactions sont visibles sur un animal de compagnie, **consulter un vétérinaire dans les plus brefs délais**.

Pour en savoir plus :

Chenilles processionnaires, lien vers le site internet de l'ONF : [Face aux chenilles processionnaires du chêne, soyez vigilants ! \(onf.fr\)](#)

Lien vers le site de l'ARS Hauts de France : [Chenilles urticantes | Agence régionale de santé Hauts-de-France \(sante.fr\)](#)